

DEPARTEMENT DE LA
NIEVRECOMMUNE DE
CHAMPVOUXEXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

L'An deux mil vingt-cinq, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François (Adjoint), Mme GOULARD Stéphanie, Mme CROSNIER Céline, M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, M. BARDIOT Antoine,

Absents excusés : Mme GILBERT Anne (pouvoir à M. BARDIOT Antoine)

Secrétaire de Séance : Mme Céline CROSNIER Céline

Date de convocation	20/03/2025
Nombre de Conseillers en exercice	9
Nombre de Conseillers présents	8
Nombre de votants	8

Numéro de la délibération

2025-04

Nomenclature Acte :Nature 7.1 décision
budgétaireObjet de la Délibération :

Affectation des résultats

.....
Pour mémoire, la constatation des résultats cumulés de clôture est suivie du calcul du besoin de financement de la section d'investissement. Ce besoin doit dans la mesure du possible être couvert par l'excédent de fonctionnement sur l'exercice suivant au compte 1068. Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024, les membres du conseil ont constaté que le besoin de financement et la capacité de couverture par l'autofinancement se présentent comme suit :

fonctionnement		investissement	
résultat de clôture	421 181,11	résultat de clôture	-23 494,58
capacité d'auto-financement	421 181,11	restes à réaliser	8032
		besoin de financement au compte 1068	16 231,02
Affectation au compte 002 (résultat de clôture - le besoin de financement)	404 787,69	Affectation au compte 001	-19 348,36

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident de procéder aux reports sur l'exercice 2024 comme suit :

-excédent de la section de fonctionnement reporté au compte 002 :

404 787.69 €

-déficit de la section d'investissement reporté au compte 001 :

23 494.58 €

-affectation du résultat au compte 1068 : 16 232.02 €

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Céline CROSNIER



Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ

